

Réunion de directeurs mercredi 02 septembre 2020

## Compte rendu des conseillères pédagogiques, Frédérique SUCHET et Christine FORET

### Pour contacter les conseillères pédagogiques

Contact téléphonique : En cas d'absence des CPC, merci de ne pas utiliser le répondeur, mais plutôt la messagerie électronique.

Eviter de joindre les CPC sur leur portable (personnel) sauf cas exceptionnel ou cas de fermeture des écoles. Possibilité de transmettre une demande urgente à Mathilde Apffel qui relaiera.

Pour la transmission de documents, privilégier si possible les versions numériques.

### Evolution des missions des conseillères pédagogiques

Missions recentrées sur la formation : formation initiale (PEFS), continuée (T1, T2 et T3), continue (plan de formation de circonscription), préparation au CAFIPEMF....

Aide aux directeurs selon les secteurs de collège (même répartition que pendant le confinement).

#### Missions spécifiques Christine Foret :

- liées aux espaces et aux locaux (aménagement, rénovations, constructions)
- réglementation des activités
- EPS concernant la pédagogie, l'organisation des activités (planning piscine par exemple), l'organisation de rencontres sportives
- liaison école-collège
- services civiques.

#### Missions spécifiques Frédérique Suchet :

- liées aux difficultés avec les élèves : la cellule de suivi des enfants en situation difficile,
- liées aux parcours des élèves (maintiens, passages anticipés...),
- suivi des dispositifs : maître plus, UPE2A, moins de trois ans (en lien avec la conseillère départementale maternelle),
- les évaluations,
- l'instruction à domicile,
- le prêt de livres dans le cadre de la bibliothèque pédagogique, ACTIVE.

### PROGRAMMES ET RESSOURCES POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE

*Un diaporama « Programmes et ressources pour l'école primaire » synthétise les documents et les liens ressources. Il est à disposition sur le site de circonscription.*

Le BO du 31 juillet fait référence aux programmes modifiés pour la rentrée 2020 notamment dans le domaine du développement durable.

Pour la période 1 sont mis à disposition des enseignants deux types d'outils pour aider à la reprise :

- les priorités : de la GS au CM2 (des ressources intéressantes sont en lien dans la colonne de droite du document),
- les positionnements : des exercices d'aide à l'évaluation des élèves en tout début d'année.

## LE PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUES

Un diaporama « Plan de continuité pédagogique » présente les axes de ce plan, et les liens ressources. Il est disponible sur le site de circonscription.

La circulaire : « Plan de continuité - rentrée 2020 » expose les deux hypothèses de circulation du virus : circulation active (organisation en enseignement hybride présentiel/distanciel) / circulation très active (organisation en enseignement à distance). Un plan d'action et des ressources sont disponibles sur le site Eduscol pour ces deux hypothèses.

## LA CELLULE DE SUIVI DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE

Le pôle ressources de la circonscription est composé de deux instances :

- le pôle ressources formation, qui conçoit des formations (« élèves à comportements difficile » par exemple),
- la cellule de suivi, destinée aux élèves présentant des difficultés de vie graves et persistantes mettant en cause leur sécurité, leur bien-être et leur réussite scolaire. La procédure de signalement à l'inspection est la même que les années précédentes.

## EPS

L'EPS, c'est 3h par semaine, tous les jours pour les plus jeunes élèves : maternelle mais aussi CP, CE1, et minimum deux fois par semaine en élémentaire.

Toutes les activités sont autorisées, avec parfois un protocole sanitaire et/ou une adaptation.

Les formulaires réglementaires (projet pédagogique, demandes d'agrément, demande d'honorabilité...) ont été mis à jour sur le site départemental, et les ressources concernant la circonscription sont en cours de mise à jour sur le site de circonscription.

Programmation prévisionnelle non demandée (prise en compte de la consultation des directeurs)

### Changements en EPS :

- nouveau formulaire d'honorabilité natation, à envoyer directement à la DSDEN en version numérisée à Mme Veillet : [christine.veillet@ac-dijon.fr](mailto:christine.veillet@ac-dijon.fr)
- les projets pédagogiques, les demandes d'agrément ou de renouvellement des intervenants (EPS et Arts et culture) sont à adresser directement au secrétariat de l'inspection en précisant dans l'objet la nature du document et l'activité ciblée, pour traitement par Mme l'inspectrice.
- sur les secteurs de collège de St Germain du Plain et Cuisery, pour lesquels certaines activités étaient construites en binôme avec Olivier Bernolin, il est à noter que Carla Burdet (CPC de Louhans) prend en charge les activités natation scolaire et Ecoles qui dansent, tandis que Mathieu Coulon (CPC de Louhans) gèrera les activités kayak.

### Le savoir-nager

Une formation sera proposée à tous les enseignants volontaires ainsi qu'à un public désigné.

Pour rappel, en cycle 3, l'obtention de l'ASSN est soumise à un test pratique en bassin, accompagné de connaissances liées à l'éducation aux risques et dangers dans le milieu aquatique permettant « d'identifier ses ressources et ses limites en fonction du milieu ».

### USEP

De nombreuses classes non usépiennes ont participé à des e-rencontres entre mars et juin 2020. Si les enseignants souhaitent recueillir des informations concernant l'USEP, ils peuvent contacter Christine Foret (membre du comité directeur USEP 71) ou l'enseignant chargé de mission USEP au niveau départemental, Yvan Cap, les mardis et jeudis. (adresse mail en attente)

### **Sorties scolaires avec nuitées**

Les dossiers sont à adresser directement au secrétariat de l'inspection pour traitement du dossier et validation par Mme l'inspectrice.

Christine Foret reste cependant à votre disposition pour vous aider à élaborer le dossier.

### **Mission service civique**

Actuellement 13 offres de mission de service civique sur la circonscription et 5 écoles pourvues d'un « e jeune ».

Pour information, il est toujours possible d'établir une offre de mission, et les recrutements se poursuivent jusqu'à la fin de l'année civile.

Ecoles demandeuses, n'hésitez pas à communiquer sur votre recherche de candidat (réunions, affichage au portail...) et à transmettre les éventuels CV des candidats à Christine Foret.

### **Mission construction-rénovation scolaire**

Merci de signaler à Christine Foret les réalisations en cours et/ou les projets à venir.

### **FORMATION CONTINUE**

Voir le plan de formation de la circonscription.